



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2022 du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue au Centre communautaire, à compter de 16h30, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame Cheryl Sage-Christensen.

Sont présents :

Madame la conseillère Louise Robert
Monsieur le conseiller Jacques Suzor
Monsieur le conseiller Marc Beaudoin
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Monsieur le conseiller Yves Robineau

Est absente :

Madame la conseillère Denise Soucy

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Avis de convocation

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation à la séance extraordinaire tenue en date des présentes à leur domicile ou par courriel ou en main propre. Les délibérations et les discussions à cette séance extraordinaire portent uniquement les sujets indiqués dans ledit avis de convocation.

Ouverture de la séance par la maire

Madame Cheryl Sage-Christensen déclare la séance ouverte.

2022-06-164 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-05-165 Projet de développement Davos – secteur Mont Sainte-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu de modifier l'entente relative à des travaux municipaux concernant le développement résidentiel du secteur de la rue Davos qui a été signé le 21 février 2022 entre les représentants de la municipalité de Lac-Sainte-Marie et les promoteurs, Monsieur Jeff Westeinde et Monsieur Bob Sudermann. Les parties souhaitent inclure en annexe la résolution N° 2022-05-165 concernant la prise en charge de l'entretien annuel de la rue C-2, à la condition que cette rue soit conforme aux Règlement N° 91-01-001 normes et standards de construction de chemins actuellement en vigueur sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Que Madame Cheryl Sage-Christensen, maire ainsi que Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents relatifs à la modification de l'entente avec les promoteurs Monsieur Jeff Westeinde et Monsieur Bob Sudermann.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Déclaration de conflit d'intérêts:

Monsieur le conseiller Richard Léveillé déclare un intérêt dans la présente résolution et ne participe pas aux discussions et s'est abstenu de voter sur cette décision du conseil municipal.

Note au procès-verbal



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront et déposés au dossier de la séance.

2022-05-166 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Robert et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 15h15.


Cheryl Sage-Christensen
Maire


Yvon Blanchard
Directeur général, secrétaire-trésorier